

Frais applicables

FRAIS DE SCOLARITE	Montant annuel tout inclus	Montant annuel hors Cours d'expression/Cours soutien
Maternelle (TPS)***	3 900,00 €* (cours d'expression orale inclus)	3 300,00 €
Maternelle (PS)	3 900,00 €* (cours d'expression orale inclus)	3 300,00 €
Maternelle (MS)	3 900,00 €* (cours d'expression orale inclus)	3 300,00 €
Maternelle (GS)	4 200,00 €* (cours d'expression orale inclus)	3 600,00 €
Élémentaire (CP et CE1)	5 100,00 €** (cours de soutien inclus)	4 500,00 €
Élémentaire (du CE2 au CM2)	5 100,00 €** (cours de soutien inclus)	4 500,00 €
Collège CNED (de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème})	5 100,00 € (avec inscription CNED tarifs 2019-2020)	non applicable
Lycée CNED (de la 2 ^{nde} à la T ^{ale})	5 295,00 € (avec inscription CNED tarifs 2019-2020)	non applicable

*Formule « Cours d'expression orale - S'exprimer en français par le jeu et le théâtre » incluses

**Formule « Cours de soutien, de méthodologie et d'approfondissements pluridisciplinaires » inclus

Première inscription : Un droit de première inscription de **450,00 € non remboursable** est à régler au moment de la remise du dossier d'inscription. Faute de règlement, l'élève ne sera pas considéré comme inscrit.

Réinscriptions : Un acompte de **200,00 €** est à régler à l'inscription, qui sera déduit de la facture envoyée à la rentrée. Pour le second degré, le montant de l'acompte correspond à l'inscription au CNED.

Familles nombreuses : une réduction de 5% est appliquée sur les droits de scolarité du 2^{ème} enfant d'une fratrie, 10% sur les droits de scolarité du 3^{ème} enfant, 15% sur les droits de scolarité du 4^{ème} enfant et au-delà, à condition que les enfants soient scolarisés à l'Ecole française de Thessalonique Maternelle-Primaire-Collège-Lycée.

Remise 5% pour paiement global : En cas de paiement de la totalité des frais scolaires de l'année avant la date du 16 septembre (délais de rigueur), une remise de 5% sur les frais d'inscription est accordée.

*****La tarification des toutes petites sections (TPS)** bénéficie d'un aménagement particulier en cas de confinement : en l'absence de dispositif de télé enseignement efficient du fait du jeune âge des élèves concernés (2-3 ans), les périodes confinées ne seront pas facturées. Attention, seules les semaines complètes seront déduites.

Frais de restauration : tarif forfaitaire de **990,00 €** pour l'année scolaire sous réserve d'un **minimum de 12 inscrits**.

Frais de transport scolaire

Tous les jours aller-retour	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
	2 100,00 €	2 300,00 €	3 200,00 €	4 000,00 €
Pour 1 mois seul	210,00 €	230,00 €	320,00 €	400,00 €

Les frais de scolarité, de transport et de restauration sont appelés au début de chaque trimestre : **40% pour le 1^{er} trimestre, 30% pour chacun des deux trimestres suivants.**

Frais d'inscription au CNED (intégralement reversés au CNED ; tarifs 2019-2020 susceptibles de varier)

Collège : 1 000,00 €	Lycée : 995,00 €
----------------------	------------------

Attention, tarifs valables pour l'inscription « classe réglementée », des suppléments peuvent être imposés par le CNED dans certains cas.

Frais d'assurance

Une assurance individuelle accident et responsabilité civile est souscrite par l'établissement pour chaque élève. Elle concerne tous les élèves, y compris les boursiers. Le coût de cette assurance est facturé aux familles lors du premier trimestre de l'année scolaire : **33,00 €.** (tarifs 2019-2020 susceptibles de varier)

Frais d'inscription aux examens français (reversés au centre d'examens d'Athènes ; tarifs 2019-2020 susceptibles de varier)

Brevet	Baccalauréat - épreuves de 1 ^{ère}	Baccalauréat - épreuves de Terminale
65,00 €	115,00 €	350,00 €

Ces frais sont appelés sur la facture du deuxième trimestre.

Cours d'expression orale - S'exprimer en français par le jeu et le théâtre (l'inscription pour l'année aux cours d'expression orale peut se faire à la rentrée scolaire avec le choix de la formule « Expression orale » incluse)

S'exprimer en français par le jeu et le théâtre (15h-16h30)

700,00 € pour l'année scolaire pour l'inscription 5 jours par semaine, 200,00 € pour un jour par semaine, 400,00 € pour deux jours par semaine, 500,00 € pour trois jours par semaine. Au-delà de 3 jours d'utilisation par semaine, l'élève est considéré comme utilisateur du « forfait 5 jours ».

Accueil exceptionnel des enfants non-inscrits : 10,00 € par jour d'utilisation du service.

Une réduction de 100,00€ est accordée lors de l'inscription en début d'année à la formule « Expression orale » 5 jours par semaine.

Cours de soutien, de méthodologie et d'approfondissements pluridisciplinaires (l'inscription pour l'année peut se faire à la rentrée scolaire avec le choix de la formule « Cours de Soutien » inclus)

Soutien, méthodologie et approfondissement pluridisciplinaire (15h-16h30)

700,00 € pour l'année scolaire pour l'inscription 5 jours par semaine, 200,00 € pour un jour par semaine, 400,00 € pour deux jours par semaine, 500,00 € pour trois jours par semaine. Au-delà de 3 jours d'utilisation par semaine, l'élève est considéré comme utilisateur du « forfait 5 jours ».

Une réduction de 100,00€ est accordée lors de l'inscription en début d'année à la formule « Cours de soutien » 5 jours par semaine.

NB1 : Le tarif de l'ensemble des cours d'expression orale ou des cours de soutien est valable pour un **minimum de 8 inscrits**. En deçà d'un minimum d'inscrits, la direction se réserve le droit de ne pas ouvrir le service ou de proposer un tarif majoré.

NB2 : Ces cours pris hors « forfait tout inclus » sont considérés hors champ des bourses scolaires, aucune remise n'est donc applicable pour les boursiers dans ce cas de figure.

NB3 : Une remise de 50% sur le tarif pourra être accordée, sur demande expresse des parents formalisée dans le dossier d'inscription dans le cas des élèves fréquentant le service dans l'attente de la fin des cours de leur frère ou sœur.

Retards :

Tout élève du premier degré dont les parents ne seraient pas présents à la sortie des cours sera conduit en cours d'expression orale « S'exprimer en français par le jeu et le théâtre » et facturé **comme utilisateur occasionnel (10€)**.

A la fin des cours, l'enseignant conduira les éventuels retardataires au secrétariat de direction et les élèves seront placés sous la supervision d'un membre de la direction. **Ce retard sera automatiquement facturé 15€.**

Version du 03/02/2021

Vu et pris connaissance

..... / /

(date)

.....

(signature)

Accord financier et moral

Frais de scolarité

L'avis de paiement trimestriel est adressé à chaque famille concernée. Tout mois commencé est dû dans sa totalité. Les frais de scolarité sont exigibles au début du trimestre ; **la date limite du paiement est de 30 jours après l'envoi de l'avis.**

Si les sommes dues ne sont pas réglées dans les délais, des courriers de rappel sont adressés à la famille. A défaut de paiement, une procédure de recouvrement contentieux est engagée par le service juridique de l'établissement.

En cas d'impayé subsistant au terme de l'année scolaire, la réinscription est automatiquement refusée jusqu'à apurement complet de la dette.

Frais de restauration et de transport

La fixation et le mode de perception des frais de restauration et de transport suivent les mêmes règles que les droits de scolarité. L'inscription est annuelle. Les tarifs sont fixés forfaitairement et ne peuvent être modulés en fonction de leur utilisation. L'absence de paiement donne lieu à l'interdiction immédiate d'utiliser ces services.

Coût des cours d'expression orale et des cours de soutien

Ils font l'objet d'une facturation trimestrielle, sauf utilisateurs occasionnels qui sont facturés chaque mois.

Remises aux familles nombreuses

Les familles scolarisant simultanément au moins 2 enfants à l'Ecole française de Thessalonique Maternelle-Primaire-Collège-Lycée durant une même année scolaire bénéficient d'une remise de 5% sur les droits de scolarité du 2^{ème} enfant*. Les familles scolarisant simultanément au moins 3 enfants à l'Ecole française de Thessalonique durant une même année scolaire bénéficient d'une remise de 10% sur les droits de scolarité du 3^{ème} enfant. Les familles scolarisant simultanément au moins 4 enfants à l'Ecole française de Thessalonique durant une même année scolaire bénéficient d'une remise de 15% sur les droits de scolarité du 4^{ème} enfant.

*Le 2^{ème} enfant signifie le 2^{ème} dans la fratrie (le plus jeune) ; idem pour le 3^{ème} etc.

Elèves boursiers

Les élèves boursiers reçoivent une facture tenant compte du taux de bourse obtenue éditée par les services comptables de l'établissement dès que ceux-ci sont en possession des éléments concernant les quotités des bourses accordées.

Modalités de paiement

La réinscription donne lieu au versement obligatoire d'une somme forfaitaire de 200 euros lors du dépôt du dossier de l'élève, valant acompte sur les factures à venir. La première inscription donne lieu au paiement d'un frais de 450 euros non remboursable. Le montant annuel des droits de scolarité, des frais de restauration et du transport est réglé en trois versements (40%, 30% et 30%) chaque trimestre. Les droits d'inscription aux examens seront demandés pour les élèves concernés lors de l'édition de l'avis de paiement du deuxième trimestre de l'année scolaire.

Le règlement s'effectue :

- De préférence, par virement bancaire :

Titulaire du compte : Institut français de Thessalonique

- A la **Piraeus Bank**

IBAN GR330172228000522800 3059471

BIC PIRBG RAA

- A la **Alpha Bank**

IBAN GR3201407010701002002021757

BIC CRBAGRAA

- A la **Banque transatlantique**

IBAN FR76 3056 8199 2600 0127 5061 288BIC CMC IFRPP

A défaut :

- En **espèces**, à la caisse de l'école du lundi au vendredi, de 8h30 à 13h00.

- Par **chèque**, grec ou français, libellé à l'ordre de l'Institut français de Thessalonique

Lors du virement, vous voudrez bien indiquer le **nom de l'élève**.

Pour de plus amples informations sur les frais de scolarité, veuillez contacter le service de comptabilité.

L'Ecole se réserve le droit de mettre fin à l'inscription ou de refuser la réinscription de tout élève si elle peut raisonnablement considérer que les actions des parents ou représentants légaux de cet élève sont en contradiction avec l'ensemble de ses règlements ou interfèrent matériellement avec l'accomplissement de sa mission éducative ou avec ses intérêts ou sa réputation.

En cas de litige que ne peut se résoudre par la voie amiable, les tribunaux compétents sont ceux de Thessalonique.

Vu et pris connaissance

..... / /

(date)

.....

(signature)

Engagement contractuel

Je soussigné(e)

père mère responsable légal

de l'élève classe

- m'engage à respecter, durant la scolarité de mon enfant :
 - les procédures et règlements de l'établissement*
 - le calendrier scolaire annuel fixant les jours de scolarisation de mon enfant
 - l'accord financier et moral

- m'engage à fournir à l'établissement tous les documents nécessaires à l'inscription. **

A le ____ / ____ / ____

Signature précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé les dispositions ci-dessus énoncées »

(signature)

* Les procédures et règlements sont disponibles sur le site internet ou au secrétariat de direction sur demande

** Voir liste des documents à joindre (p. 9)

Calendrier scolaire

1^{er} TRIMESTRE

Rentrée scolaire des élèves	jeudi 2 septembre 2021
Début des vacances de mi-trimestre	lundi 25 octobre 2021
Reprise des cours	lundi 8 novembre 2021
Début des vacances de fin d'année	jeudi 23 décembre 2021

2^e TRIMESTRE

Reprise des cours	lundi 10 janvier 2022
Début des vacances de mi-trimestre	lundi 21 février 2022
Reprise des cours	mercredi 2 mars 2022
Lundi pur (jour férié)	lundi 7 mars 2022
Fête nationale grecque (jour férié)	vendredi 25 mars 2022
Début des vacances de printemps	lundi 18 avril 2022

3^e TRIMESTRE

Reprise des cours	lundi 2 mai 2022
Début de la fête de la Pentecôte	vendredi 10 juin 2022
Reprise des cours	mardi 14 juin 2022
Fin des classes	jeudi 30 juin 2022

Liste des documents à joindre à ce dossier

Sans ces documents, l'élève ne sera pas autorisé à entrer en classe.

Pour une première inscription :

<input type="checkbox"/>	Extrait de naissance
<input type="checkbox"/>	Photocopie du passeport ou carte nationale d'identité du responsable légal 1 ou 2 (page comportant le n° de passeport et celle comportant les renseignements d'identité et la photo)
<input type="checkbox"/>	Photocopie du passeport ou carte nationale d'identité de l'enfant (page comportant le n° de passeport et celle comportant les renseignements d'identité et la photo)
<input type="checkbox"/>	Photocopie des pages des vaccinations du carnet de santé
<input type="checkbox"/>	Certificat médical attestant que l'élève est apte à la scolarisation et à la pratique des sports (notamment natation et ski)
<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurance scolaire couvrant ski et natation (assurance accident et responsabilité civile) pour l'année 2019-2020. A défaut, l'Ecole souscrira à vos frais une telle assurance pour votre enfant.

Documents additionnels pour une première inscription :

<input type="checkbox"/>	Certificat de radiation original de l'école quittée par l'élève
<input type="checkbox"/>	Bulletins trimestriels, relevés de notes, livret scolaire (pour tous les élèves à partir du CP) de l'année scolaire précédente

Pour une réinscription :

<input type="checkbox"/>	Certificat médical attestant que l'élève est apte à la scolarisation et à la pratique des sports (notamment natation et ski)
<input type="checkbox"/>	Attestation d'assurance scolaire couvrant ski et natation (assurance accident et responsabilité civile) pour l'année 2019-2020. A défaut, l'Ecole souscrira à vos frais une telle assurance pour votre enfant.

Déclaration de protection de données à caractère personnel

Divulgaration de confidentialité

L'établissement éducatif et culturel connu sous le nom « MISSION LAÏQUE FRANÇAISE - INSTITUT FRANÇAIS DE THESSALONIQUE », ci-après dénommé « l'établissement », domicilié au 2A Leoforos Stratou, 546 40 Thessalonique, Grèce et enregistré légalement, avec le numéro d'AFM 090000820, 6^e DOY de Thessalonique, prend la protection de vos données personnelles très au sérieux et s'engage à les respecter et à les traiter conformément à ce qui est prévu dans le Règlement général sur la protection des données 2016/679 (RGPD) et plus particulièrement dans le cadre réglementaire de son application. Pour cette raison, nous souhaitons vous fournir des informations à jour sur la façon dont notre établissement traite vos données personnelles et assure la conformité avec la législation en vigueur, y compris le Règlement 2016/679/EE (ci-après dénommé le « Règlement »).

1. Que pouvons-nous faire avec vos données ?

Les données personnelles que vous transférez ou que vous avez transférées auparavant, à l'occasion des inscriptions antérieures, sont susceptibles d'être traitées par notre établissement en sa qualité de Responsable de traitement de données, aux fins suivantes :

- A) « Des activités institutionnelles de communication », exercées au travers des médias de communication numérique (ex. courrier électronique) et concernant notre établissement et ses initiatives et ses produits.
- B) Etablir des listes d'élèves, résultats d'élèves, notations etc.

2. Quelles données sélectionnons-nous ?

Les données personnelles susceptibles d'être traitées (« Données ») sont les suivantes :

(1) Prénom, (2) Nom, (3) Date et lieu de naissance, (4) Année d'inscription à notre établissement, (5) Sexe, (6) Adresse postale (numéro, rue, ville, province, ainsi que l'adresse électronique et éléments de tout autre compte numérique), (7) Numéro de téléphone (fixe et portable), (8) Durée d'études, (9) Notes, (10) D'autres informations relatives aux études et aux résultats des élèves dans le cadre de nos services éducatifs.

Le consentement est requis pour le traitement des données pour que nous puissions exercer les activités nécessaires et, pour cette raison, nous vous demandons de nous fournir au moins les données indiquées ci-dessus ; si vous ne nous les fournissez pas, nous ne serons en mesure de vous adresser aucune information. Nous vous informons que votre consentement constitue la base juridique pour les opérations de traitement des données décrites ci-dessus, dans l'article 6.1.a. du Règlement. De plus, vos données sont susceptibles d'être traitées sans votre consentement pour remplir des obligations qui découlent de la loi, des règlements et de la législation européenne mais aussi l'imposition ou la défense d'un droit juridique par la voie juridique, la poursuite des intérêts légitimes et dans tous les autres cas définis par les articles 6 et 9 du Règlement, là où ils sont valables.

3. Manière de traitement des données

Le traitement des données se fait dans des médias imprimés aussi bien que numériques et elles sont saisies dans le système de notre établissement conformément à la législation en vigueur - y compris les dispositions concernant la sécurité et confidentialité des données - et selon les principes du traitement juste et légal. Vos données seront sauvegardées pour strictement aussi longtemps que nécessaire afin d'obtenir les buts pour lesquels elles étaient collectées. Dans tous les cas, le critère utilisé pour préciser la durée de la période de sauvegarde tient compte du besoin de se conformer à toute exigence juridique, du principe de minimisation des données et du besoin de gestion rationnelle des saisies de notre établissement. Il est possible que nous sauvegardions vos données même après la fin de nos services envers vous, mais seulement pour la période nécessaire pour remplir les obligations conventionnelles et juridiques ainsi que pour réaliser les objectifs mentionnés ci-dessus. Nous mettons à jour et nous tenons nos bases de données de façon à garantir que vos données soient toujours correctes, précises et protégées.

4. Qui peut avoir accès à vos données ?

Les données peuvent être traitées par tous les autres personnels qui sont susceptibles d'être amenés à le faire à cause de leurs tâches professionnelles.

5. Vos droits pour avoir accès et contrôle de vos données

Vous pouvez, à tout moment, nous contacter à l'adresse électronique info@ift.gr mais aussi à notre adresse postale pour exercer vos droits prévus dans les articles 15-22 du Règlement, dont entre autres : prendre connaissance si vos données personnelles peuvent être traitées par nous-même, avoir accès à vos données, vérifier le contenu de vos données, l'origine, la précision, la localisation (y compris, le cas échéant, des pays tiers où se trouvent éventuellement les données), avoir une copie des données, demander de compléter, mettre à jour, modifier les données, dans les cas prévus par la loi, demander de restreindre le traitement des données, de supprimer, rendre anonymes, geler les données, s'opposer à des opérations de mise en place d'un profil et des activités de communication directe (y compris la restriction des méthodes de communication dans des moyens de communication précis), s'opposer au traitement des données pour des raisons légitimes. De même, vous pouvez à tout moment retirer votre consentement (bien que cela ne nuise pas à la légitimité des opérations de traitement effectuées avant le retrait du consentement) et informer le responsable de protection de données, à l'adresse indiquée ci-dessus, de remarques éventuelles concernant l'utilisation des données de notre part que vous considérez comme mauvaise et porter plainte auprès de l'Autorité grecque de la protection des données.

CONSENTEMENT

Après avoir lu la communication informative ci-dessus, par la présente je consens au traitement de mes données et de celles de mon enfant, inscrit à votre établissement pendant l'année scolaire indiquée, aux fins mentionnées ci-dessus.

Thessalonique, / /

VU ET PRIS CONNAISSANCE